Le CHARTRET toi

Le bien-être en bord de Seine

SUR UN AIR DE FÊTES

on
Vie Municipale
Élections **P: 2**

ils
Événements
Marché de Noël **P:12**

leur
Commerce Local
Femmes Entrepreneures **P: 20**

on
Vie Municipale

Rendez-vous et temps forts !

Démocratie et proximité

Vendredi 19 novembre, la réunion publique organisée à l'Espace culturel Renée Wanner fut l'occasion d'aborder les sujets qui animent notre commune. L'équipe municipale a exposé tour à tour les avancées propres à la voirie publique (la rue Foch, le plan triennal de voirie), l'accès aux soins, la réhabilitation de l'ancienne poste, le projet école des Tilleuls zéro carbone.

Les échanges avec les habitants ont également permis d'évoquer les problématiques du quotidien, à savoir : la circulation, le stationnement, les règles d'urbanisme avec la révision allégée du PLU, la gestion des espaces verts,...

Ces rendez-vous qui permettent aux élus, à la fois, de rendre compte, et également d'être à l'écoute des aspirations des Chartrettois pour ajuster l'action aux besoins exprimés, seront reconduits régulièrement en complément des cafés et apéros du Maire. Nous vous rappelons également l'application mobile « Neocity Chartrettes » qui permet à chacun d'effectuer des signalements aux services tout en suivant le traitement des demandes formulées.

2022
les temps forts

2022 : année d'élections

L'année 2022 sera marquée par deux temps fort de démocratie avec :

•L'élection présidentielle les 10 et 24 avril 2022.

Pour pouvoir voter, vous pouvez vous inscrire sur le site service-public.fr jusqu'au 2 mars et jusqu'au 4 mars 2022 à la Mairie.

•Les élections législatives (élection des députés) qui se tiendront les dimanches 12 et 19 juin 2022.

Pour rappel, les bureaux de vote sont ouverts de 8h à 18h. Il est nécessaire de se munir d'une pièce d'identité avec photographie et de sa carte d'électeur dans la mesure du possible.

Vote par procuration

Si vous pensez être absent le jour du scrutin, il est possible de donner procuration pour voter. Pour cela, il existe désormais un téléservice : « maprocuration ».

Quelles sont les étapes de **« maprocuration »** ?

1. Rendez-vous sur le site **www.maprocuration.gouv.fr** et authentifiez-vous via France Connect (à l'aide de votre compte ameli, impôts, etc.)
2. Indiquez votre mandataire en saisissant soit son numéro national d'électeur et sa date de naissance ; soit son nom de naissance et ses prénoms dans l'ordre de l'état civil, sa date de naissance, son sexe et sa commune (nouveau, à compter du 1er janvier 2022, le mandataire peut être inscrit dans une autre commune que le mandant).
3. Présentez-vous dans une brigade de gendarmerie ou un commissariat de police de votre choix pour faire valider votre procuration en présentant votre référence d'enregistrement et un titre d'identité. Une fois validée par les forces de l'ordre, la procuration est transmise automatiquement par voie dématérialisée à la mairie.
4. Une fois que vous avez reçu la confirmation par courriel que votre procuration est validée par les forces de l'ordre et la mairie, informez votre mandataire qu'il pourra se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place.

Directeur de la publication : Pascal Gros - Rédacteur en chef : Arnaud Delacour arnaud.delacour@mairie-chartrettes.fr - Réalisation : C-Chertemps
Impression : L'Atelier Graphique Vaux le Pénil

Sommaire

on
Vie Municipale P: 2

nous
Enfance Jeunesse P: 6

vous
Vie Associative P: 9

ils
Événements P: 11

eux
Urbanisme P: 14

on
Cadre de vie P: 16

je
Santé P: 19

leurs
Commerce P: 20

nous
Vie de l'agglo P: 22

ils
Bois le Roi P: 21

vous
État civil P: 24

Édito

Chères Chartrettoises, Chers Chartrettois,

La situation sanitaire perturbe encore notre vie quotidienne mais la mobilisation des élus et des agents communaux, que je remercie pour leur disponibilité et leur engagement, a permis une continuité presque totale de tous nos services à la population : accueils périscolaires, restauration, services administratifs, agence postale, interventions techniques, etc.

Ce nouveau numéro de votre magazine municipal se fait l'écho des événements marquants de ces derniers mois où nous avons réussi à maintenir, tout en respectant scrupuleusement les consignes sanitaires, un grand nombre d'activités et d'événements. Il trace aussi, et c'est une satisfaction pour l'équipe municipale, l'engagement opérationnel de nombreux projets dont la préparation aura hélas été ralentie :

- les travaux de requalification de l'ancienne poste,
- la rénovation de notre éclairage public,
- la simplification du plan local d'urbanisme,
- les études pour la construction d'une nouvelle école maternelle et la rénovation énergétique de l'école élémentaire,
- la mise en place dès le printemps des circulation douces.

Autant d'améliorations de notre quotidien et du cadre de vie que nous allons enfin pouvoir réaliser en 2022 !

Comme je m'y étais engagé auprès de vous, un effort particulier est porté sur le respect des règles de civisme et de sécurité routière dans le village. A cet égard, je tiens à saluer le travail de fond effectué par notre policier municipal qui a rapidement pris ses marques au sein de la commune et dont la pédagogie et l'écoute sont salués par bon nombre d'entre vous.
Enfin, nous engageons cette année, un diagnostic de l'état de toutes les voiries de la ville afin de construire un plan pluriannuel de rénovation et de remise en état. Nous avons pleinement conscience de l'état de détérioration de nos rues, des actions vont être menées au cours de l'année mais là aussi, il va nous falloir prioriser certains secteurs.

Avec l'équipe municipale, je viendrai régulièrement à votre rencontre tout au long de l'année 2022, qu'ils s'agissent de réunions de quartiers, des Cafés du maire que nous avons lancés depuis un an, d'événements municipaux ou encore à travers des publications régulières qui nous permettent de vous rendre compte de l'action publique.
Vous pouvez compter sur mon engagement quotidien pour que cette année 2022 soit celle des projets retrouvés pour l'avenir de notre village.

Pascal Gros - Maire de Chartrettes
Vice-président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau

MAIRIE DE CHARTRETTES
37 ter rue Georges Clemenceau
77590 CHARTRETTES
Tél. 01 60 69 65 01
Email : mairie@mairie-chartrettes.fr
Site : www.mairie-chartrettes.fr

Rejoignez-nous
Ville de Chartrettes

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi : 9h-12h, 14h-17h30
Mardi : 9h – 12h
Mercredi : 9h – 12h
Jeudi : 9h-12h, 14h-17h30
Vendredi : 9h – 12h
Samedi : 9h – 12h
L'Agence Postale communale est ouverte aux mêmes horaires.

Le projet "Groupe Scolaire zéro carbone" entre dans sa phase d'architecture

Après six mois d'études de programmation, le comité participatif a validé en janvier les grandes lignes de l'appel d'offres ouvert qui va permettre de sélectionner le ou les architectes chargés de mener à bien le projet ou plutôt « les projets » puisqu'il a été convenu de considérer deux lots différents pour des raisons d'efficacité dans la gestion du projet et aussi d'optimisation de l'octroi de subventions.

Ces deux lots sont :

- **La construction de l'école maternelle.**
- **La réhabilitation énergétique et fonctionnelle du bâtiment Est** (actuel bâtiment de l'école élémentaire).

Il est à noter que le bâtiment « Château des Tilleuls » ne constitue pas un lot proprement dit mais pourra être intégré dans un des deux projets si nécessaire.

Genèse du projet

Le pôle Enfance « Les Tilleuls » regroupe sur près de 2 ha (18 360 m²) l'essentiel des équipements pédagogiques et d'accueil destinés aux enfants de Chartrettes. Le site réunit une halte-garderie, une école maternelle, un centre de loisirs, une école élémentaire, le service de restauration et un gymnase intercommunal. Depuis la construction du bâtiment Est en 1993, qui accueille la restauration et trois salles de classes (élémentaires), la population chartrettoise a cru d'environ 20% si bien que les locaux sont aujourd'hui sur-occupés et difficiles à faire fonctionner. En outre, en dépit des opérations ponctuelles qui ont pu être menées (rénovation de la halte-garderie en 2017, remplacement de menuiseries dans le château, installation d'un ascenseur dans le bâtiment Est,…), les équipements ne satisfont plus les standards en matière d'accessibilité ou de performance énergétique alors même que la commune doit atteindre des objectifs exigeants en la matière. L'opération vise donc **à augmenter les capacités d'accueil à hauteur des besoins tout en restructurant l'ensemble afin de mettre le tout à niveau en termes d'accessibilité, fonctionnalité et performances environnementales.**

Premières orientations

Ecole maternelle

- Construction neuve le long de la rue des Ecoles, en lien avec l'accueil du centre de loisirs, en profitant de la démolition de l'ancien logement de fonction du policier municipal devenu très vétuste.
- Aménagement et extension de l'école existante en supprimant et démolissant les bâtiments modulaires.
- Construction près de la halte-garderie.
- Mutualisation avec le centre de loisirs d'équipements tels que salle de motricité, tisanerie, salles de repos.
- Cinq classes de 60 m² chacune.

Bâtiment Ecole élémentaire

• **Reprise des façades** qui présentent des problèmes d'étanchéité, de carreaux cassés, simple vitrage, de pare-soleil extérieurs déchirés, menuiseries en bois très abimées, parements bois très abimés.

• **Couverture (toit) en bac acier à remplacer** ou à isoler après vérification de l'étanchéité.

• **Optimisation et réorganisation des locaux,** les classes de faibles surfaces devront être revues afin d'être plus logeables.

• **Création de trois classes soit un total de sept classes,** et réorganisation des locaux restants avec optimisation des surfaces pour y positionner les locaux sociaux manquants.

• Cette création pourrait avoir lieu au-dessus du préau intérieur mais également au rez-de-chaussée. Cette grande hauteur est une perte de place considérable, l'utilisation de ce volume permettrait l'optimisation du bâtiment. Si les surfaces n'étaient pas suffisantes pour y installer les locaux annexes comme la bibliothèque ou la salle informatique alors, il serait possible d'installer une de ces salles dans le château. L'intérêt de ces travaux serait de rendre le Bâtiment B performant entièrement dédié aux enfants de l'élémentaire et de permettre de donner une autre affectation à ce château qui ne fait pas partie du programme (et qui ne sera pas modifié pour le moment).

• **Création d'un préau dans la cour d'école**, lieu à définir suivant l'organisation proposée par l'architecte. Ce préau pourrait être de structure légère.

• **Mise en aux normes des éléments de sécurité** : gardes corps, alarmes, vitrages, électricité, …

• **Rénovation des systèmes de chauffage et ventilation.**

Prochaines étapes

A titre indicatif, et cela dépendra des projets retenus, le calendrier prévisionnel des opérations pourrait être le suivant :

• Avril 2022 : sélection des architectes
• Juin 2022 : dépôt des dossiers de subventions
• Août 2022 : dépôt du permis de construire école maternelle
• Février 2023 : sélection des entreprises
• Avril 2023 : démarrage des travaux école maternelle
• Septembre 2024 : démarrage des travaux bâtiment Est
• Fin 2024 : livraison école maternelle
• Fin 2025 : livraison bâtiment Est

Budget prévisionnel (à titre indicatif car dépendant des solutions retenues)

• Ecole maternelle : 1, 7 M€ HT
• Bâtiment Est :
  Rénovation : 1, 5 M€ HT
  Construction (nouvelles classes, extérieurs) : 0,5 M€ HT

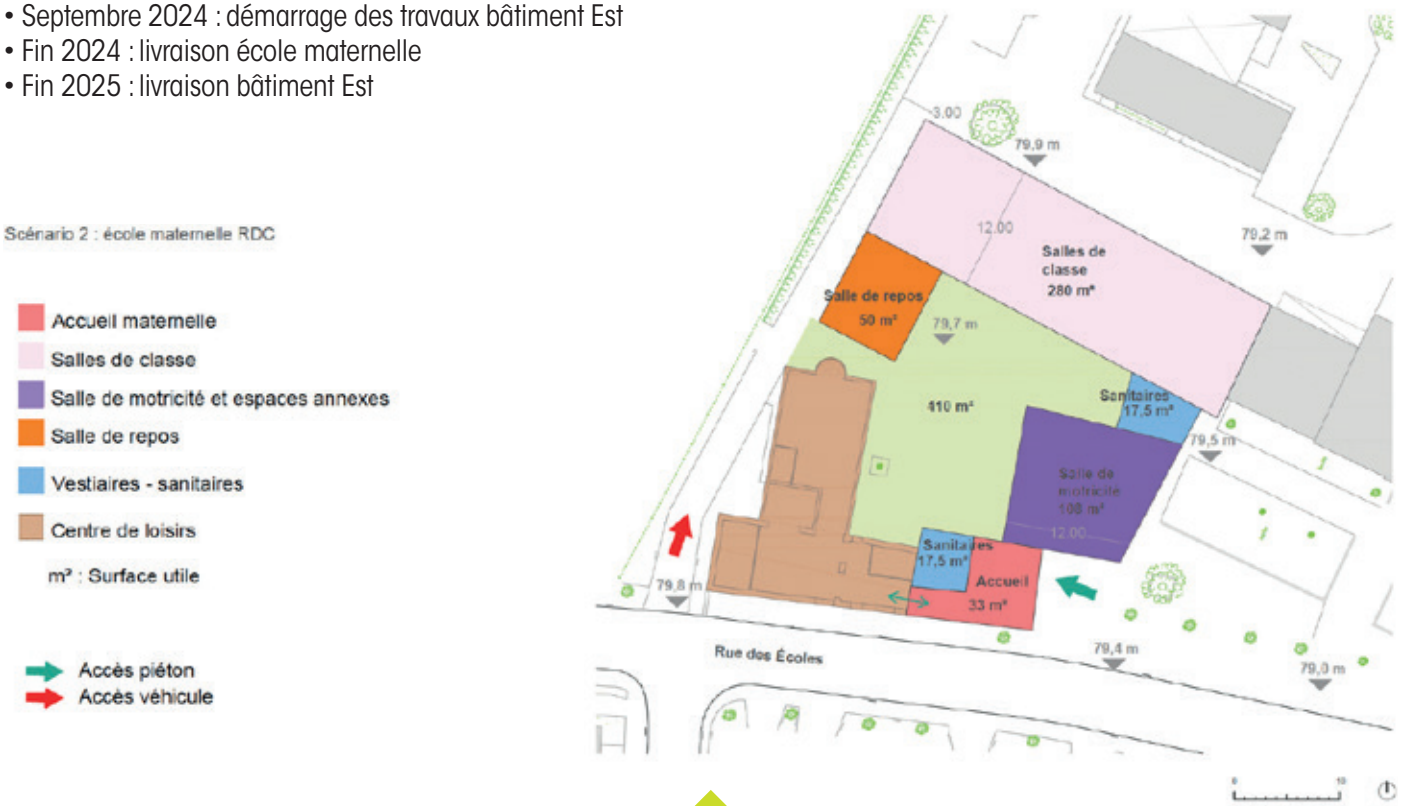

"Le parcours de la peur."

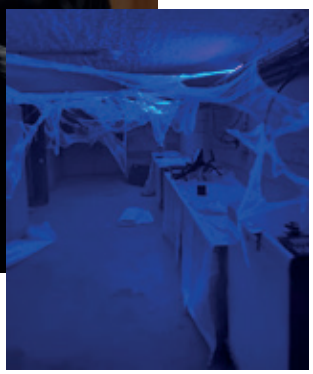

Soirée Halloween

Le vendredi 29 octobre la municipalité a organisé pour la première fois une soirée sur le thème d'Halloween. L'Espace Multiculturel avait été transformé pour l'occasion en parcours de la peur. Une musique d'ambiance donnait des frissons et un parcours juché d'obstacles mettait nos sorciers, sorcières, squelettes à rude épreuve. A l'arrivée, il leur fallait encore passer l'épreuve de la dégustation d'aliments pour pouvoir accéder à la salle de bal des créatures. Les enfants ont pu défiler sur un podium mais le jury n'a pu départager les gagnants, tous les enfants sont repartis avec des sachets de bonbons. La soirée a été un grand succès ! Merci aux services municipaux, aux bénévoles du Comité des Fêtes de Chartrettes ainsi qu'aux élus pour leur aide précieuse.

Soirée "Foot en Salle"

Des vacances intenses et riches chez les Zigotos au centre de loisirs.

Durant les vacances de la Toussaint, les enfants du centre de loisirs ont pu tester de nouvelles activités. Une soirée veillée avait été organisée pour leur faire découvrir le « foot en salle » mais dans le noir appelé SPORTILIGHT. Les enfants ont adoré cette activité. Le gymnase avait été transformé pour l'occasion. Des lumières LEDS avaient été installées tout autour du terrain et les enfants avec leurs combinaisons lumineuses devaient s'organiser pour repérer leurs coéquipiers et marquer le plus de buts possibles. Pour clôturer cette soirée, les enfants ont dégusté des croques monsieur qu'ils avaient confectionnés l'après-midi. Une animation similaire sera d'ailleurs proposée prochainement, aux ados cette fois-ci.

Rencontre police-jeunes

Parmi les objectifs pédagogiques de l'accueil collectif de mineurs « les Zigotos » l'accompagnement des enfants vers la découverte des notions du « vivre ensemble » et du « respect mutuel » est l'un des prioritaires. Ainsi le service enfance a souhaité mettre en place un cycle d'interventions transversales à destination des enfants d'élémentaire sur des thématiques d'actualités qui touchent à leur bien-être. Le mardi 26 octobre 2021 a eu lieu l'intervention du Brigadier-chef Isabelle HERBEZ chargé de la prévention au Commissariat de Melun Val de Seine sur la thématique du harcèlement et le 24 février 2022 Mme HERBEZ interviendra sur les dangers d'internet. Elle intervient également à l'école sur d'autres thématiques comme par exemple la sécurité routière. Nous tenons à remercier Mme HERBEZ pour la qualité de ses interventions et sa grande disponibilité.

"Mission Graffiti"

Graff spécial JO Paris 2024

Les CM1 et CM2 ont pu découvrir lors d'une journée spéciale un atelier GRAFF dans le cadre du projet JO 2024 avec le service enfance/jeunesse de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau et un artiste spécialiste du GRAFF. Nos artistes ont rempli leur mission avec succès. Ainsi, vous pouvez admirer leur Graff en vous rendant directement sur le parking du complexe sportif, le long du muret qui longe le restaurant scolaire. Un grand merci aux enfants et à l'artiste.

"Un Noël plein de surprises"

Un noël magique

Cette année, la Mairie de Chartrettes a concocté des belles surprises aux élèves chartrettois pour préparer en douceur l'arrivée des vacances de Noël, dans un contexte sanitaire difficile qui continue d'impacter le quotidien des enfants et bien sûr des familles !
Le 6 décembre 2021, les élèves chartrettois, dans le respect des mesures sanitaires, ont pu assister à une représentation théâtrale à l'espace culturel Renée Wanner, « Joyeux Noël chien Pourri » adapté du livre de Colas Gutman édité à l'Ecole des Loisirs. Il s'agissait d'un spectacle drôle, touchant, et plein d'énergie sur l'esprit des fêtes et dont le succès a été au RDV !
Le vendredi 18 décembre 2021, le Père Noël a fait une visite spéciale aux enfants de maternelle…. Eh oui…quelle belle surprise pour les élèves de pouvoir présenter leurs lettres, dessins, chansons directement au Père Noël !!!…et bien évidemment en retour les enfants ont eu des bons chocolats. Ils avaient confectionné un magnifique gâteau pour le Père Noël. Merci à eux pour leur accueil !

Pour terminer en beauté cette journée avant les vacances de Noël, l'après-midi, tous les élèves de l'école ont reçu de la part de la municipalité un gouter festif et gourmand en sachets individuels (jus de fruits, chocolats et petits gâteaux ont eu un franc succès).

Gestion de la crise sanitaire

Depuis maintenant près de deux ans, le service enfance est mobilisé sur la crise sanitaire. Toutes les mesures sont prises pour permettre le respect des gestes barrières et le nettoyage des locaux plusieurs fois par jour. Fin octobre, la municipalité a équipé chaque classe et le dortoir de l'école primaire des Tilleuls (maternelle et élémentaire), le centre de loisirs et la halte-garderie de capteurs de CO2, pour lutter contre la propagation du virus. Ces capteurs de CO2 fonctionnent comme un feu de circulation avec un seuil d'alerte. Ils permettent de connaître le taux d'air expiré dans une pièce et alertent quand la pièce doit être aéré. Ces capteurs sont équipés aussi d'un signal sonore en plus de celui visuel.

Que sont-ils devenus ?

Vincent Levrier est né en 1983 et a été scolarisé à l'école des Tilleuls de 1986 à 1995.
Membre actif dans des associations de la commune dans laquelle il habite toujours, il nous raconte son parcours.

• Quelles études avez-vous faites ?
• V.L : Après avoir obtenu un Bac STT en comptabilité/gestion, j'ai passé un BTS de comptabilité avant d'enchaîner avec un master 2 en contrôle de gestion.

• Quelle est votre profession ?
• V.L : Je suis directeur d'un établissement de services aux entreprises dans le domaine de la propreté.

• Comment s'est effectué l'enchaînement entre contrôle de gestion et direction ?
• V.L : Dans le cadre d'une évolution à l'intérieur de l'entreprise. J'y suis rentré comme contrôleur de gestion, puis il y a eu une opportunité, et voilà.

Le souvenir le plus fort : la classe de mer avec Madame Antoine en CM2.

• Habitez-vous toujours à Chartrettes ?
• V.L : Oui, à l'exception des années 2006 à 2009, j'ai toujours vécu à Chartrettes où je me suis installé avec ma famille. Mais même pendant ces trois ans d'éloignement, j'ai toujours gardé un contact important avec Chartrettes, entre autres comme entraîneur dans le club de basket.

• Votre meilleur souvenir à Chartrettes ?
• V.L : Je pourrais en citer plein, au gré des nombreuses activités que j'y ai pratiquées, mais le souvenir le plus fort reste pour moi la classe de mer avec Madame Antoine en CM2. Un souvenir inoubliable !

• Gardez-vous des liens avec des amis d'enfance de Chartrettes ?
• V.L : Oui, avec plusieurs. D'autant que beaucoup d'entre eux sont restés sur Chartrettes et que beaucoup de ceux qui sont partis y reviennent régulièrement !

Propos recueillis par Dominique Motte

Vous aussi participez à la rubrique : « Que sont-ils devenus ? »
Vous avez été scolarisé à Chartrettes et vous souhaitez témoigner de votre parcours ?
Contactez le service culturel : coordinateur.culturel@mairie-chartrettes.fr

77 ASAC

Au nom du bureau de 77 ASAC, nous remercions toutes les danseuses et tous les danseurs qui malgré les conditions sanitaires que nous subissons actuellement nous font confiance.
La danse à deux est idéale pour relâcher les tensions que nous subissons au quotidien. En prenant des cours de danse en couple, nous entretenons notre cardio et développons notre souffle tout en travaillant notre coordination corporelle. Il s'agit d'une réelle activité physique qui permet d'entretenir notre corps mais également de développer notre mental.
Nous sommes heureux de pouvoir continuer nos activités grâce à nos bénévoles mais nous restons vigilants à l'évolution des protocoles et particulièrement à l'application des gestes barrières.

Nous espérons de tout cœur pouvoir reprendre prochainement nos événements de convivialité qui font la réputation notre association.
Nous vous souhaitons une très bonne année à tous !
Prochaine soirée Danse de 77 ASAC :
Vendredi 18 février

Alors, on danse...

Amuse Danse

Après une période d'arrêt dûe aux conditions sanitaires, L'Amuse Danse a pu reprendre ses ateliers bals du lundi soir dans cette magnifique salle de l'Espace culturel Renée Wanner. Lors du Forum des associations dans la cour de l'école puis des Journées du patrimoine sur le parvis de la mairie, nous avons pu organiser des petits bals en extérieur regroupant toutes les générations. Notre bal du 23 octobre avec les musiciens de notre association a rencontré un vif succès, nous avons reversé les bénéfices à « Octobre Rose ». Malheureusement, la crise sanitaire nous a obligé à annuler notre bal du 31 décembre. Mais nous gardons espoir et espérons pouvoir organiser à nouveau des moments conviviaux, comme notre stage/bal sur le week-end du 2&3 avril. Et surtout pour les «10h de Folk » le samedi 21 mai pour fêter les 30+2ans de notre association.
N'hésitez pas à nous rejoindre, association de danse et musique ouverte à tous. Informations sur notre site : amuse.danse.free.fr

La nature et la COVID 19

Chartrettes Nature & Environnement

A propos de cette pandémie qui n'en finit pas, on pourrait penser que la nature nous envoie un message, un avertissement, voire un ultimatum. Comme si dans notre imaginaire, la vengeance de la nature remplaçait la vengeance divine. Mais la nature n'a pas d'intention, elle ne « veut » pas, elle ne « souhaite » pas, elle ne « pense » pas ! La nature n'est ni ange ni démon.
En revanche, il est évident que l'espèce humaine la maltraite énormément depuis un certain temps. Cette pandémie résulte-t-elle de notre comportement ravageur ? Il est en effet possible que nous subissions simplement la conséquence de nos modes de vie qui mettent en danger le fonctionnement de nos écosystèmes. Ainsi, la déforestation restreint sans cesse le biotope de nombreuses espèces ; on peut citer aussi l'agriculture intensive, la surpêche et la pollution des océans qui sont les plus vastes écosystèmes, la démesure de la mondialisation et de la consommation, et par voie de conséquence, des transports qui en découlent.

Tous ces agissements responsables du changement climatique favorisent aussi très probablement cette pandémie. Certes, il n'est pas possible de tout arrêter mais nous pouvons du moins freiner fortement, au niveau des États mais plus encore au niveau individuel. Si nous ne le faisons pas, nous le paierons de plus en plus cher : changements climatiques de toutes sortes et leurs conséquences sur les espèces, flore et faune, dont le genre humain fait partie.

De nouveaux éducateurs à l'ASC

Basket

L'ASC Basket retrouve son ADN de club formateur du sud Seine-et-Marne en cette saison 2021/2022. Après quelques années compliquées, le club s'est restructuré et s'appuie désormais sur deux éducateurs expérimentés : Rudy et Dominique. L'école de basket profite pleinement de leurs compétences le mercredi avec de nombreux ateliers proposés aux jeunes Chartrettois. L'ASC a d'ores et déjà doublé son nombre de licenciés par rapport à la saison précédente avec plus de 60 basketteurs dans ses rangs. Même si la saison bat son plein, chaque joueur de moins de 11 ans peut venir pour une séance d'essai le mercredi à partir de 16h au gymnase. Une équipe de 3x3 a également vu le jour pour les moins de 20 ans le lundi soir à 20h30. Renseignements au 06.88.34.75.42.

Les potagers d'enfer

Après l'hiver, avec plus ou moins de froid, les potagers sortent de leur repos végétatif ; même si quelques légumes y poussent, ils se languissent de voir les jardiniers revenir.
Une parcelle de 50 ou 100m2, méthode traditionnelle ou des idées, ou jardiniers aguerris avec des astuces, tous les talents sont les bienvenus. Le prochain troc plantes se tiendra le samedi 14 mai 2022 de 14h à 18h. Tarif : 1€ le mètre carré par saison. Renseignements : 06 50 56 95 81 ou lespotagersdenfer@gmail.com

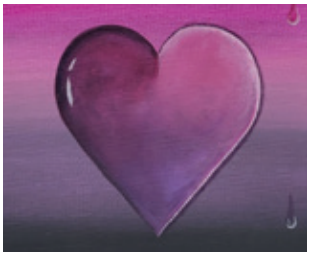

FAL – Arts créatifs

La section « arts créatifs » du FAL propose une exposition de peintures les 12 et 13 février à l'espace culturel Renée Wanner de Chartrettes. Le thème sera « l'amour dans tous ses états ». Techniques utilisées par les artistes : aquarelle, encre, acrylique, huile, pastel. Style figuratif, surréaliste ou abstrait. Entrée libre.

La Mémoire combattante

Commémoration du 11 novembre

Orchestrée par « La Mémoire combattante » et son président Yves Barberon, avec le concours du correspondant défense de la municipalité, Pierre Potier, la commémoration du 11 novembre a réuni une centaine de personnes. Une affluence qui s'explique par la forte mobilisation des enfants de l'école primaire, et notamment ceux de CM1 et CM2 venus citer des extraits de « Liberté » de Paul Eluard et chanter la Marseillaise. Un grand Merci à leurs instituteurs Mme Chevrière et Mr Barber, pour le temps passé à préparer cet événement.

Salon des Arts

Les artistes étaient à l'honneur du 11 au 14 novembre dans la grande salle de l'Espace culturel. Après une édition 2020 annulée du fait du Covid, le salon des arts était donc de retour dans la commune. Pilotée par l'ADAC, cette manifestation a réuni une vingtaine d'artistes qui ont eu l'occasion d'échanger entre eux lors du vernissage le 11 novembre. Un vernissage au cours duquel Angel Sanchez, habitant de la commune s'est vu décerner le prix de la municipalité pour ses portraits photos. La journée du vendredi fut consacrée aux scolaires avec cinq classes d'élémentaires qui sont venues admirer le travail des artistes et échanger avec eux.

Plus de 300 votes du public ont été comptabilisés sur ces quatre jours, récompensant le travail de :
Marie-claude Mignonneau, « Machurés de lumière » (prix de l'ADAC) / Anne Litzky, «Regards intimistes » (prix du public adultes) / Sylvie Rouyer, « Galaxie » (prix du public enfants)

Tournée du Père Noël

Rendez-vous devenu incontournable au fil des années grâce à l'engagement des bénévoles du Comité des fêtes, la tournée du Père Noël a permis de ravir une trentaine de familles le 24 au soir. Celles-ci s'étaient inscrites le 11 décembre et ont pu assister au cortège venu toquer à leurs porters avec le Père Noël, ses lutins et ses rennes qui avaient bravé les intempéries pour apporter un peu de magie aux petits et à leurs parents.

De nombreuses animations sur le marché de Noël

Un marché de Noël riche en animations

Le soleil, la bonne humeur et le plaisir d'être ensemble ont rythmé une belle journée du marché de Noël le samedi 11 décembre dernier. Hormis vos commerçants traditionnels du samedi matin, plusieurs exposants locaux sont venus étoffer ce marché rythmé par de nombreuses animations.

L'association CLAP a rencontré un vif succès avec plus de 160 baptêmes de voitures de collection qui ont ravi petits et grands adeptes de sensations à bords de voitures Alpine, Lotus, Porsche ou plus modestement de 2 CV atypiques… Une initiative couplée à un bel élan de générosité de la part du CLAP qui a reversé l'intégralité des participations et des dons au Téléthon.

Des ateliers créatifs ont également permis aux plus jeunes de se mettre au chaud dans la salle du Conseil municipal pour s'initier à la peinture sur galets ou encore confectionner des décorations de Noël à partir de différents matériaux mis à disposition par le Smictom.

Une tombola, à laquelle de nombreux commerçants de la commune et du marché se bien gentiment associés, a permis à de nombreux visiteurs de ne pas repartir les mains vides.

Enfin, la fin de journée, après une pause goûter contée par Dominique Motte, notre coordinateur culturel, fut rythmée par les chants de Noël de la Chorale Odyssée.

ils Événements

À noter dans vos agendas !

FEVRIER 2022

VENDREDI 11 • **Soirée « Hypnose » à 20h30** Espace Culturel. Renseignements et réservations au 06.23.26.95.98. **Tarifs : 5, 8 et 10 €**

SAMEDI 12 • **Soirée foot nocturne au Gymnase Combourieu** De 18h à 20h pour les 11-14 ans (collégiens) et de 20h30 à 22h30 pour les 15-18 ans (lycéens). Entrée gratuite mais sur réservation au 06.23.26.95.98

VENDREDI 18 • **Soirée Danse à 20h30 avec 77ASAC** Espace Culturel

MARS 2022

SAMEDI 12 • **Café du Maire de 9h à 11h sur la place de la Mairie**

SAMEDI 12 • **Troc Livres de 10h à 17h sur la place de la mairie** (Le furet chartrettois)

DIMANCHE 20 • **Spectacle enfant « La chèvre de M. Seguin » à 15h30** Espace Culturel

AVRIL 2022

SAMEDI 09 • **Carnaval organisé par les Comité des fêtes**

DIMANCHE 10 • **1er tour des élections présidentielles**

DIMANCHE 24 • **2éme tour des élections présidentielles**

Copains d'avant

La municipalité souhaite permettre aux Chartrettois ou ex-Chartrettois de se retrouver autour d'un moment convivial. Les parcours de vie faisant qu'on a tendance à s'éloigner pour certains, à donner moins de nouvelles pour d'autres, nous souhaitons proposer **un premier rendez-vous « Copains d'avant » à la tranche d'âge 55-64 ans.**

N'hésitez pas à diffuser l'information à vos amis d'enfance qui ne pourraient lire cette annonce.
Merci de manifester votre intérêt pour ces retrouvailles à : **coordinateur.culturel@mairie-chartrettes.fr**

Nous reviendrons vers vous ensuite pour vous donner plus de détails (format, date, horaires,…).

eux
Urbanisme

Mieux comprendre...

Révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme

La ville a engagé, en lien avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau, une simplification du Plan Local d'Urbanisme.
Les modifications ont pour objectif premier de rendre le document d'urbanisme plus lisible à la fois pour les administrés et pour le service instructeur des autorisations de droit du sol.
Il prévoit également l'installation d'une zone de maraîchage, la suppression du coefficient d'occupation des sols en lien avec la loi ALLUR, et d'engager la requalification de la friche constituée par l'ancien Bricomarché.

"Rénovation, éclairage et économie. "

Rénovation de l'éclairage public

La ville s'est engagée dans la rénovation de son parc d'éclairage public afin de s'équiper de lanternes de type LED, plus respectueuses de l'environnement et ainsi, de réduire la facture énergétique.
L'opération est évaluée pour l'ensemble du parc qui comprend près de 3200 ml de câbles pour plus de 350 mats à 280 000 € pour lesquels le concours de l'Etat est sollicité à hauteur de 40 % de subvention et pourra être complété par des fonds de la Région Ile-de-France.
Le reste à charge pour la ville serait de 130 000 € avec une économie attendue de 10 000 € par an, soit un investissement amorti en 13 années.
Ce chantier a déjà connu une première phase avec le changement des lanternes de l'Avenue Galliéni, lesquelles ont été recyclées pour permettre un éclairage du passage des piétons sous le pont de la voie SNCF.

Plateau de sport-santé de plein air

La Région nous ayant octroyé une subvention de 10 000 € (projet de 35 k€ HT), les travaux du plateau de sport-santé de plein air sont désormais programmés pour la mi-février. Ce plateau de 150 m² sera situé sur l'Espace des Vergers à gauche des terrains de tennis quand vous vous situez sur l'avenue Dona Mencia.

Les travaux, effectués par la société AIRFIT, dureront un mois. Les appareils de fitness vous seront ainsi proposés en libre service pour l'arrivée du printemps ! Ce plateau sera composé d'une station de cross-training, d'un banc d'abdos, d'un vélo elliptique, un rameur et un stepper. Une résistance sur ces agrès permettra à chacun d'adapter le niveau de difficulté souhaitée. Nous comptons sur l'esprit de responsabilité de chacun d'entre vous pour prendre soin de ce matériel. Bon sport à tous !

Une nouvelle vie.

Une nouvelle vie pour l'ancienne poste

Les travaux de rénovation de local anciennement occupé par La Poste rue Brigeon vont commencer prochainement.
La rénovation du bâtiment a été pensée, conformément aux engagements pris par l'équipe municipale, dans le sens d'une rénovation énergétique exigeante du bâti avec une isolation thermique renforcée.
Le bâtiment, d'une surface de 66 m² sera entièrement restructuré pour permettre l'accès handicapés et offrira une salle d'attente de 20 m² ainsi que deux bureaux de 15 m² chacun dont la vocation est d'accueillir de futurs professionnels de santé à Chartrettes.

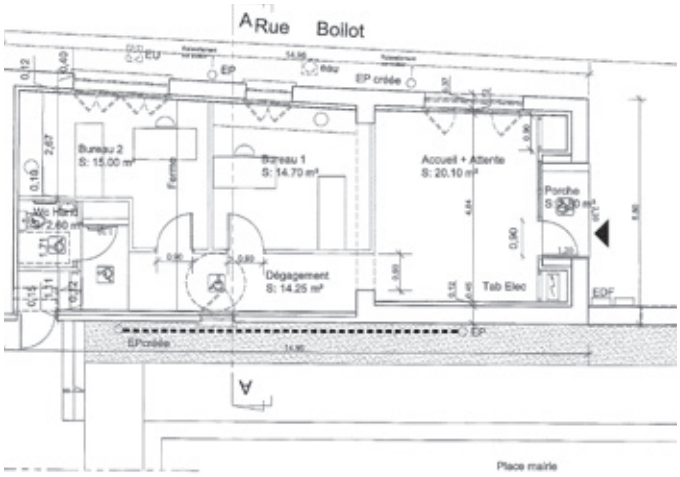

Une motion contre la cabanisation

Lors de sa séance du 15 décembre 2021, le conseil municipal a, à l'unanimité, adopté et transmis au Préfet de Seine-et-Marne une motion visant à s'opposer au phénomène de cabanisation.
Les élus ont notamment rappelé leur attachement à la protection et la préservation des espaces naturels et rappelé qu'ils s'opposeraient par tout moyen, à toute tentative de cabanisation ou mitage sur le territoire communal.

on
Votre cadre de vie

Vitesses en baisse dans nos rues.

Depuis le 11 octobre dernier, la vitesse a été abaissée sur l'ensemble de la commune à 30 km/h. Trois mois après, les effets se font déjà sentir ; les vitesses constatées des véhicules sont passées en deçà de 50 km/h ce qui était l'un des objectifs recherchés. Les contrôles de vitesses aléatoires organisés par les services de la police nationale et la police municipale n'ont conduit à aucune verbalisation au cours des trois mois ce qui est particulièrement engageant. Ce constat nous permet d'envisager le déploiement des zones cyclables sur les rues à sens unique, et globalement sur la ville.

Le stationnement, au cœur de vos préoccupations.

Que nous soyons piétons ou automobilistes le stationnement de nos véhicules soulève régulièrement de nombreuses questions.
Les véhicules automobiles ont pris de plus en plus d'importance en nombre et en utilisation dans notre quotidien. Indispensable à notre vie quotidienne leur stationnement est cause d'incompréhension, et de désaccords entre utilisateurs. Nous nous permettons ici de rappeler quelques règles d'usage sur notre commune :

• Le stationnement sur les trottoirs n'est pas autorisé sur notre commune sauf sur les emplacements prévus à cet effet et repérables au sol. En effet la première destination des trottoirs est avant tout de permettre aux piétons de se déplacer en sécurité dans nos rues. Il est important de respecter ces emplacements et d'éviter tout débordement pouvant créer une gêne à la circulation aux autres automobilistes.

• Dans toutes les rues de la commune où il n'y a pas de réglementation particulière (marquage au sol par exemple), le stationnement se fait sur la chaussée, en stationnement semi-alterné (côté impair la première quinzaine, pair à partir du 15 au soir, le changement s'effectuant entre 20h30 et 21h le soir, du 15 du mois). Soyez vigilants à cette alternance qui, lorsqu'elle n'est pas respectée, génère des problèmes de circulation interdisant parfois le ramassage des ordures ménagères et le passage de certains vehicules.

Il existe des règles particulières de stationnement pour les rues suivantes : rues G. CLEMENCEAU, place de l'EGLISE, A. BRIAND, BLANCHEVITTE, BRIGEON, BOILOT, ECOLES, FOCH, SALANSON, PIERRE LONGUE, CAVE, ROSCOMMON, SERANDS, DONAMENCIA, GRANDE PRAIRIE, ORMES, Gare SNCF, LECLERC et VALLEES. Soyez attentifs à respecter les emplacements destinés des véhicules.

Le stationnement aux abords de l'école et du gymnase est particulièrement complexe du fait du nombre important d'usagers. Pour renforcer la fluidité, l'extension de la zone bleue sur le stationnement des équipements sportifs est envisagée en 2022. Elle permettra à tous d'accéder aux infrastructures en journée comme en soirée. Pensez à placer votre disque de stationnement pour éviter toute déconvenue.

Un Noël lumineux

Un soin particulier a été porté pour que le cœur du village revête des habits festifs, notamment aux abords du marché de Noël qui, couplé au traditionnel marché du samedi, a connu un vif succès cette année.
Les stratégies de mutualisation engagées entre plusieurs maires de notre agglomération nous ont permis de bénéficier de l'aide des services de la Ville d'Héricy venus en renfort avec une nacelle pour faciliter la pause des décors. Cette économie directe nous a permis d'acquérir des équipements supplémentaires pour embellir le village.

La place Roscommon/Pierre Longue s'offre une 2e jeunesse

Débuté au printemps dernier avec notamment la phase de diagnostic et de concertation, le chantier citoyen de la place Roscommon/Pierre Longue a permis aux Chartrettois d'imaginer un nouvel aménagement de cet espace public, autour du végétal. Ce projet est passé dans sa phase opérationnelle le 13 novembre dernier, après avoir été subventionné par la Région Île-de-France dans le cadre de son Plan Vert. Encadrées par le cabinet « Le Ma Paysage » dont le co-gérant, Julien Truglas, est un enfant du village, plusieurs familles sont venues mettre la main à la pâte pour arborer cette place, après un travail de préparation rondement mené par l'équipe des services techniques.

En deux journées de travail bien chargées, les participants ont planté plusieurs centaines de plantes, arbustes et arbres sur la place, qui a diamétralement changé de visage. Un bosquet du Gâtinais se développera bientôt sous les yeux des riverains et des curieux, accompagné de plusieurs arbres et arbustes fruitiers disséminés sur la place, sur lesquels petits et grands seront invités à venir picorer quelques fruits on ne peut plus locaux ! L'inauguration officielle de la nouvelle place Roscommon/Pierre Longue aura lieu cet été, en attendant, nous ne pouvons que vous inviter à venir la (re)découvrir.

un nouvel aménagement de cet espace

A la recherche des galets cachés !

Une véritable "galet-mania"

Peut-être les avez-vous remarqués au détour d'une balade mais des galets peints ont été dissimulés dans les rues chartrettoises. A en croire les réseaux sociaux, c'est une véritable « galet-mania » qui touche aussi bien les petits que les grands. Des galets aux couleurs d'octobre rose, d'Halloween, de Noël, chaque fête est source de nouveaux dessins. Mais d'où vient ce phénomène qui motive souvent les plus jeunes désormais à partir en balade ? Quel en est le principe ? Nous avons enquêté pour vous…

Issu du mouvement anglais « Love On The Rock » qui s'est déployé lors des confinements au gré des balades autorisées par nos différents gouvernements, cette initiative a traversé la Manche et, à en constater sur la page Facebook « Tu es de Chartrettes si… », vous êtes déjà nombreux à être tombés sur l'un de ces galets voyageurs. Si vous en trouvez lors d'une promenade, n'hésitez pas à le ramasser, le prendre en photo et à le recacher dans un autre endroit. Chaque créateur de galet pourra ainsi prendre plaisir à voir son galet, partir de Chartrettes pour des contrées plus lointaines. Et si vous souhaitez en créer, des galets non poreux et des feutres acryliques seront vos meilleurs alliés.

Bonnes créations !

Défi Famille
" Presque Zéro Déchet "

Lancé le 19 octobre dernier auprès d'une dizaine de familles chartrettoises engagées dans la transition écologique de leur commune, ce challenge modifie nos habitudes de consommation. Des petits gestes du quotidien que nous décrypte Prune Thiévin, Chartrettoise depuis 2016.

• En quoi consiste le défi « Presque 0 déchet » dans lequel vous vous êtes engagés ?

Nous avions vu une annonce sur le site de la mairie évoquant ce défi. Déjà engagés dans une démarche écologique, nous avons souhaité rejoindre l'aventure aux côtés d'autres familles chartrettoises. Nous avons ainsi participé à la réunion de lancement avec des élus et le Smictom qui nous a présenté l'initiative déjà menée dans la ville d'Avon. Lors du premier mois de ce défi, il a été question d'effectuer des mesures tests pour évaluer notre émission de déchets (emballages et cartons, verres, tout-venant, biodéchets). L'idée étant ensuite de diminuer toutes les poubelles.

• Pourquoi cet engagement ?

Je trouve que cela va de pair avec le cadre de vie que représente Chartrettes et sa situation géographique. Les gestes éco-responsables nous tiennent à cœur, tout comme participer à une initiative communale, et rencontrer d'autres personnes ayant le même type de démarche.

• Quels sont vos trucs et astuces pour réussir ce Défi ?

L'échange entre les familles a été un vrai plus car il y a eu rapidement un échange de bonnes idées et des pratiques en place chez les uns et les autres. Par exemple, pour les produits ménagers : les fabriquer soi-même, une ½ pastille de lave-vaisselle lave aussi bien qu'une pastille entière,… Le fait de consommer local fait baisser les déchets, à ce titre, nous apprécions avoir plus de stands sur le marché de Chartrettes pour se fournir en vrac.

• Toute la famille est bien impliquée ?

Oui et nous sommes ravis de pouvoir également sensibiliser notre fille de 6 ans à cette action. On sent qu'ils ont plus le réflexe que nous au même âge avec des actions également menées du côté de l'école.

• Quel message souhaiteriez-vous passer aux familles qui hésiteraient à se lancer dans l'aventure ?

De prime abord, on pourrait penser que cela va prendre du temps et que ça va coûter plus cher mais pas du tout. On retire un bénéfice rapide sur des choses peu contraignantes (tablettes lave-vaisselle, lessive maison en grande quantité). Sur les achats de base, on va plus rapidement à l'essentiel chez les commerçants de proximité. Enfin, le fait maison permet de limiter nos déchets tout en savourant notre propre cuisine.

Propos recueillis par Arnaud Delacour

Le saviez-vous ?

• Chaque année en France, un habitant produit 354 kg d'ordures ménagères (379 kg en Seine-et-Marne en 2020).
• En France, la destination de nos déchets se répartit ainsi (moyennes nationales) :
> Incinération : 30 %
> Décharges : 36 %
> Valorisation matière (recyclage) : 20 %
> Gestion biologique (compostage/méthanisation des déchets organiques) : 14 %

Source : ADEME

Source : Rapport d'activité 2020 - Smictom du Pays de Fontainebleau

Pour la première fois, la ville de Chartrettes s'est associée à la Ligue contre le Cancer dans le cadre de l'opération « Octobre Rose » en soutien à la lutte contre le cancer du sein.
A l'occasion, l'hôtel de ville, paré de la couleur phare de l'opération, accueillait les membres de la Ligue pour des explications, démonstrations de palpations, etc.
Une marche en rose a réuni plus d'une centaine de personnes et s'est achevée sur le parvis de la Mairie par le verre de l'amitié et un discours très pédagogique de Mme Sylvie Bouchet-Bellecourt, Députée de la circonscription voisine et infirmière de formation.

Octobre Rose

Aide aux encombrants

Le Centre Communal d'Action Sociale prend en charge l'enlèvement des encombrants pour les personnes âgées de plus de 80 ans, et les personnes isolées à mobilité réduite sans condition d'âge, 1 fois par an pour 2m3 maximum.L'enlèvement se fait au domicile, en présence de la personne.
Si vous êtes intéressé par ce service il suffit de contacter le CCAS :Tel : 01 60 69 67 76

Anniversaires

Nous avons eu le plaisir de pouvoir souhaiter les anniversaires de nos Ainés, soit 28 cette année.

leur
Commerce Local

Les femmes entrepreneures dans notre village

**L'épidémie de Covid 19 a renforcé notre attrait pour les commerces de proximité et les circuits courts.
Depuis plus d'un an, nous vous proposons de découvrir celles et ceux qui font partie du tissu économique local.
Pour ce nouveau numéro, nous faisons la part belle à ces femmes chefs d'entreprises.**

- **Nom du commerce : « Ramène ta gamelle »**
- **Secteur d'activité : Restauration à emporter**
- **Gérante : Julie Baron**
- **Date de création : Mai 2021**
- **Localisation : 8 rue Edouard Brigeon**
- **Le concept : une cuisine familiale, locale, un peu Bio, en bocaux, à emmener au travail ou pour se régaler à la maison. Pour tous les jours de la semaine, une entrée (3€), un plat (8€), un dessert (3€), cuisinés par Julie. Consigne : 2€/ bocal. Menu à retrouver chaque vendredi pour la semaine à venir sur sa page Facebook « Ramène ta gamelle ».**
- **Contact : contact@ramenetagamelle.fr 06.23.74.25.16**

Le mot de la gérante :

« Cela fait 10 ans que je réfléchis à ce type de concept ! Le projet est mûrement réfléchi. Il y a 10 ans, je cuisinais déjà beaucoup, pour moi, mon mari, mes collègues, et les collègues de mon mari qui louchaient dans nos gamelles du midi ! Mon souci était le contenant plastique omniprésent à ce moment-là. Les mentalités ont beaucoup évolué et ça ne gêne plus personne de ramener son bocal pour récupérer sa consigne.
J'ai toujours pris grand soin de mon alimentation. Du bio, du local, du sans nitrite, des viandes françaises élevées en extérieur, mon potager... Maintenant je fais la même chose que pour moi à une plus grande échelle ! Manger un plat préparé industriel le midi au bureau est pour moi impossible ! Vu le bon accueil du concept je me rends compte que je ne suis pas seule ! Ma cuisine est simple et familiale. Pas d'additif, 0 conservateur.

Je me suis lancée au mois de Mai 2021. Les divers confinements m'ont aidé à avoir du temps pour peaufiner ma nouvelle activité. Et voir si elle pouvait être viable. Le marché de Noël de Chartrettes a aussi été un accélérateur. On a pu mettre une tête sur cette petite Gamelle à jambes !

Le menu est publié le vendredi pour la semaine qui suit (Facebook, Instagram, ou envoi sms). On réserve ses préférences par sms, mail ou téléphone. Les bocaux sont toujours prêts la veille à partir de 18h. En retrait de 18h à 20h. Une plus grande cuisine en perspective, des livraisons, un peu plus de quantité... 2022, j'arrive !

- **Nom du commerce : « NMJ Comportement »**
- **Secteur d'activité : Educateur comportementaliste canin et félin**
- **Gérante : Nathalie Martin Jullien**
- **Date de création : 2017**
- **Localisation : 7 rue Colbert**
- **Contact : 06.86.86.65.26 nmjcomportement@orange.fr www.nmjcomportement.fr**

Le mot de la gérante :

« Chartrettoise depuis près de 5 ans, j'exerce à plein temps le métier d'éducateur comportementaliste canin et félin et intervenante en médiation par l'animal dans les maisons de retraites et toute structures pour enfants. J'aide les propriétaires à une meilleure compréhension du comportement de leur animal et apporte mon savoir-faire pour résoudre les problématiques rencontrées.

Les apprentissages se font avec bienveillance et dans le plus grand respect des répertoires comportementaux canins et félins. Pas de baguette magique mais tisser une vraie relation de confiance qui posera des bases solidement ancrées par la suite, voilà ce qu'est l'éducation positive. Les méthodes coercitives sont d'un autre temps, nocives et nuisent à l'équilibre psychique du chien ou du chat. De plus, elles brisent la relation humain/animal.

Diplômée d'état, je m'appuie sur mes formations en psychologie humaine et éthologie pour répondre à vos besoins. Qu'il s'agisse de trouble du comportement, d'anxiété, malpropreté, destructions, d'éducation de base, socialisation ou familiarisation, vous trouverez avec moi un accompagnement sur mesure. Que ce soit en extérieur, à votre domicile, ou en visio si la problématique le permet.

Certains Chartrettois ont déjà bénéficié de mon accompagnement et je les remercie des témoignages enjoués qu'ils ont déposés. Des enfants du centre de loisirs ont également bénéficié d'une intervention de prévention de la morsure en décembre 2020 ».

- **Nom du commerce : « Nath'Optic »**
- **Secteur d'activité : Opticienne**
- **Gérante : Nathalie Coubat**
- **Date de création : 2009**
- **Localisation : galerie commerciale Carrefour Market**
- **Contact : nathoptic@sfr.fr / 01.60.68.82.60**
- **Du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h**

Le mot de la gérante :

« Opticienne indépendante, professionnelle de santé, et habitante de Chartrettes depuis 25 ans, je me suis installée dans les locaux de Carrefour Market depuis octobre 2009. Je souhaite proposer un service de proximité dans ma profession tel que :

- Vérification de la vue, prise en charge mutuelles, paiement en 3X sans frais et 2éme paire pour 1€ de plus.
- Possibilité de visite et livraison à domicile. Je m'adapte aux besoins de chacun.
- Montures fabriquées en France
- Verres Essilor
- Système écologique avec récupération d'eau pour le montage de vos lunettes.

nous
La Vie du Pays de Fontainebleau

Qu'est-ce qu'un Plan Local de l'Habitat (PLH) ?

Un plan local de l'habitat est en cours de diagnostic

Le programme local de l'habitat (PLH) est la stratégie portée par les acteurs du territoire pour satisfaire les besoins des personnes en logement et en places d'hébergement.

Le PLH est porté par La Communauté d'Agglomération, depuis son élaboration jusqu'au suivi de sa mise en œuvre ; beaucoup d'acteurs sont associés et contribuent à son élaboration comme à mise en œuvre du PLH : services de l'État, communes membres de l'EPCI, porteur du schéma de cohérence territoriale (SCoT), bailleurs sociaux…

Le PLH comporte :

• un diagnostic sur le fonctionnement du marché local du logement et sur les conditions d'habitat et de logement des habitants du territoire auquel il s'applique,
• des orientations stratégiques,
• un programme d'actions, détaillé et opérationnel.

S'agissant spécifiquement de Chartrettes, la phase diagnostic a estimé le besoin en logements à construire à 56.

La municipalité a considéré cet objectif comme bien supérieur au besoin réel au regard des constructions réalisées ces cinq dernières années, et fait valoir sa volonté de ne pas engager le village dans un développement de ses constructions.

La commune a fait inscrire un objectif raisonnable d'une augmentation « naturelle « de 15 logements à l'horizon 2026 afin de contenir la pression démographique et conserver des équipements publics conformes aux besoins de la population.

Les grandes caractéristiques sur les 4 secteurs PLH

Pour le cœur urbain :

- Une offre résidentielle mixte et un parc locatif social important sur la ville-centre
- Un cœur urbain qui concentre la production des nouveaux logements
- Un secteur qui concentre la quasi totalité de l'activité de promotion immobilière
- Une problématique de la vacance plus prégnante
- Des communes concernées par les objectifs de la loi SRU

Pour le secteur Bord de Seine et Vallée :

- Secteur avec la croissance démographique la plus importante, qui s'explique par le solde migratoire
- Une surreprésentation des familles
- Une hausse à prévoir des mutations dans l'ancien en raison du vieillissement des habitants

Pour le secteur Pays de Bière

- Une dynamique démographique globalement stable
- Un vieillissement de la population plus prononcé
- Une installation majoritaire de secondo-accédants et des difficultés pour attirer les moins de 30 ans
- Un manque de mixité résidentielle

Pour le secteur du Gâtinais

- Une très forte déprise démographique, en lien avec un solde migratoire négatif
- Une installation majoritaire de secondo-accédants et des difficultés pour attirer les moins de 30 ans
- Un manque de mixité résidentielle

Eohs GROUPE HTC

De l'autre côté de la Seine.

FÉVRIER 2022

1 **VENDREDI 11** • **Workshop Êtes-vous snob ?** 20h30, salle des mariages

2 **SAMEDI 12** • **Atelier d'écriture** 15h, bibliothèque

3 **SAMEDI 19** • **Animation lecture, Voyage dans le Grand Nord** 15h, bibliothèque

1

2

3

MARS 2022

DIMANCHE 6 • **Carnaval des enfants** 11h30, place de la Gare

VENDREDI 11 • **Bébé arrive, parlons-en** 19h30, lieu à définir

MERCREDI 16 • **Des doudous et des livres** 10h, BBA

SAMEDI 19 • **Commémoration du cessez-le-feu en Algérie** 10h45, monument aux morts

DIMANCHE 20 • **4ème édition #forêtpoubelle** Opération de ramassage de déchets

SAMEDI 26 • **Conférence-débat Regard sur le Monde Akhenaton et Toutankhamon** 16h, Château de Tournezy

AVRIL 2022

JEUDI 15
VENDREDI 16 • **Journées prévention et sécurité jeunesse (JPSJ)** Salle Marcel Paul

Journées Prévention Sécurité Jeunesse

vous

Etat civil

Etat civil du 16 septembre 2021 au 31 décembre 2021

NAISSANCES

30/09/2021	PÉRINEAU Georges (Matthieu PÉRINEAU et Lixia LIU)
11/10/2021	PEREIRA MARTINS Nuno (Antonio DE PAIVA MARTINS et Catia SOARES PEREIRA)
13/10/2021	GUEYE Ahmadou (Aminata CAMARA)
24/12/2021	AHMADI Aylan (Haythem AHMADI et Hager DHAHRI)
28/12/2021	SCHIFFMAN Macéo (Philémon SCHIFFMAN et Mélissa CONSTANT)
28/12/2021	EL MAZIANI Hanna (Rachid EL MAZIANI et Nora ATIGUI)
30/12/2021	CHAZERAULT FANELLI Julia (Alexandre CHAZERAULT et Sandra FANELLI)

MARIAGES

25/09/2021	JOBERT Clément & VILLAIN Cassandra
02/10/2021	DUCHÉ Cyril & BARDET Cécile
03/12/2021	BARATE Patrick & PIAT Nathalie

DÉCÈS

16/09/2021	HUMBERT Claude – 75 ans
08/10/2021	MACIEJEWSKI Jean – 93 ans
11/10/2021	BOTTE Agnès – 94 ans
12/10/2021	GUTTON Monique – 88 ans
15/10/2021	LELEUX Simone – 88 ans
20/10/2021	TAÏEB Alain – 74 ans
21/10/2021	LUCAS Simonne – 92 ans
22/10/2021	KROPIN Madeleine – 93 ans
24/10/2021	CARTIER Georges – 98 ans
27/10/2021	LE MAUROU Gisèle – 82 ans
01/11/2021	THOMAS Janine – 94 ans
16/11/2021	MARCHAND Simone – 94 ans
03/12/2021	ALVES BALAO Albertino – 61 ans
14/12/2021	RODRIGUES Manuel-Luciano – 80 ans
29/12/2021	LEFEBVRE DES NOÊTTES Nicole – 98 ans
31/12/2021	LE BRUN Pierre – 99 ans